

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
21 janvier 2002
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 17 janvier 2002, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Roumanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que, en application de la résolution 1386 (2001) du Conseil de sécurité, le Parlement roumain a approuvé une décision autorisant la mise de 48 militaires (25 policiers militaires, 20 membres de l'armée de l'air et trois officiers de liaison) et d'un avion de transport Hercules C-130 à la disposition de la Force internationale d'assistance à la sécurité déployée en Afghanistan sous le commandement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le personnel militaire roumain est prêt à être déployé depuis le 10 janvier et le sera dans les 24 heures suivant la publication de la décision du commandant de la Force.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Alexandru Niculescu

